

REVIVE CONSTRUIRE UN AVENIR DÉMOCRATIQUE POUR L'EUROPE



Fiche d'information sur le projet

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Fiche d'information sur le projet

REVIVE : CONSTRUIRE UN AVENIR DÉMOCRATIQUE POUR L'EUROPE

Le projet REVIVE est une initiative du Conseil de l'Europe visant à apporter une réponse proactive et collective au recul de la démocratie, grâce à l'élaboration de feuilles de route pour la résilience démocratique dans les pays bénéficiaires.

REVIVE s'appuiera sur les « [Paramètres de Reykjavík pour la démocratie](#) » comme base diagnostique des feuilles de route pour la résilience démocratique. Les Paramètres de Reykjavík constituent un ensemble d'exigences reflétant une conception commune, partagée par les États membres, de ce qu'est une démocratie saine, résiliente et tournée vers l'avenir. Ils s'appuient sur les instruments et les orientations du Conseil de l'Europe. Appliqués au niveau national pour examiner l'état de la démocratie d'un pays, ils permettent de mettre en évidence les points forts des systèmes nationaux, mais aussi les domaines dans lesquels des améliorations sont possibles. REVIVE aidera les États membres à s'attaquer à ces problèmes et renforcera les capacités des acteurs clés afin de consolider la résilience démocratique.

REVIVE contribuera également à la mise en œuvre du [Nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#).

Quels sont les objectifs ?

Grâce à des auto-évaluations de leurs systèmes démocratiques, les pays participants identifieront leurs atouts et leurs vulnérabilités et s'appuieront sur ces conclusions pour élaborer des feuilles de route en matière de résilience démocratique, qu'ils traduiront en mesures politiques concrètes. En impliquant un large éventail de parties prenantes, y compris les citoyens, le projet vise également à renforcer la participation démocratique et l'engagement en faveur des valeurs démocratiques.

Avec qui le projet travaillera-t-il ?

- ▶ Les institutions gouvernementales (telles que les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Administration)
- ▶ Les organisations de la société civile
- ▶ Les universités et le monde universitaire
- ▶ Les citoyens, en particulier les jeunes

Quelles seront les actions menées dans le cadre du projet ?

- ▶ Élaborer un diagnostic de la démocratie fondé sur l'application des « Paramètres de Reykjavik pour la démocratie » dans les pays bénéficiaires afin d'identifier les lacunes et les vulnérabilités des systèmes démocratiques.
- ▶ Lancer un processus d'auto-évaluation permettant aux États membres d'évaluer l'état de leurs systèmes démocratiques, avec la participation des institutions nationales (et locales), de la société civile et des citoyens, mais aussi des médias, des plateformes en ligne et d'autres acteurs.
- ▶ Formuler un ensemble de recommandations d'action contenues dans des feuilles de route pour la résilience démocratique.
- ▶ Renforcer les capacités des administrations publiques et des autres acteurs afin de mettre en œuvre les feuilles de route pour la résilience démocratique.
- ▶ Mettre en place une plateforme entre pairs pour échanger les meilleures pratiques et accompagner la mise en œuvre des futures feuilles de route nationales pour la résilience démocratique.

Quels seront les résultats du projet ?

- ▶ Les parties prenantes nationales seront en mesure de mieux appliquer les normes et exigences internationales et celles du Conseil de l'Europe en matière de démocratie authentique.
- ▶ Les institutions publiques pourront mettre en œuvre des politiques fondées sur des données factuelles pour lutter contre l'érosion de la démocratie, en s'appuyant sur les lacunes et les vulnérabilités identifiées.
- ▶ Les citoyens des pays bénéficiaires, en particulier les jeunes, comprendront mieux les exigences d'une véritable démocratie et seront en mesure de participer à la prise de décision.

Quel est le budget du projet ?

- ▶ La phase pilote du projet REVIVE sera lancée dans un ou deux pays bénéficiaires, grâce à un financement de 120 000 EUR apporté par Malte.

Quelle est la durée du projet ?

- ▶ Le projet s'étendra sur un an (12 mois) à compter de janvier 2027.

Où puis-je obtenir plus d'informations ?

- ▶ Veuillez visiter le site du [Comité Directeur sur la démocratie \(CDDEM\)](#)



Contribution au

Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

PREMS 145626

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE